

## OGM au Maroc : à quel grain se vouer ?

Compte Test - 2012-09-27 20:34:00 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Suite à une récente étude française mettant en évidence la dangerosité des OGM, un communiqué du ministère de l'agriculture et de la pêche est tombé le mardi 25 septembre réaffirmant la position du Maroc par rapport aux OGM. Selon ledit communiqué : « Au Maroc et en application du principe de précaution, les aliments transgéniques sont interdits à la consommation humaine. Aucune présence d'OGM n'est admise dans les produits importés destinés à la consommation, ils sont absents dans la production agricole nationale et également dans tous les intrants utilisés dans l'agriculture (semences, etc.). ». Toutefois, « la pratique et les législations à travers le monde admettent leur présence dans certains produits destinés à l'alimentation animale. Il est à préciser que les variétés de maïs transgénique ciblées par l'étude française, ne sont pas autorisées au Maroc même pour des fins d'alimentation animale », précise encore le communiqué.

Des rapports du GAIN (Global Agricultural Information Network), un organisme relevant du département de l'agriculture américain (USDA), affirment que le Maroc a une toute autre politique vis-à-vis des OGM. Ainsi, le dernier bilan du GAIN sur l'état du secteur agricole dans le royaume, indique noir sur blanc ce qui suit : « Le Maroc utilise une note interne datée du mois d'Août 1999 où le ministère de l'Agriculture repose l'affirmation selon laquelle les produits OGM sont officiellement interdits. Cette note de deux paragraphes, signée par les subordonnés du Ministère de l'Agriculture, a été publiée à un moment où la sécurité alimentaire, ainsi que diverses questions liées à la santé faisait les manchettes en Europe (OGM, ESB, dioxine, fièvre aphteuse, etc.). Elle impose une interdiction générale sur les importations de produits issus de la biotechnologie et ne comprend aucun détail sur la couverture des produits, la certification, les essais, les seuils ou niveaux.

La réalité est que les importations marocaines de produits biotechnologiques, tel que le maïs, le soja et leurs produits dérivés sont restées sans perturbation depuis 2001. En 2011, le Royaume a importé plus de 1,7 millions de tonnes de maïs, d'une valeur de 580 millions de Dollars, dont 190.880 tonnes provenaient des États-Unis, environ 100 pour cent des importations du Maroc de soja (51.000 tonnes, d'une valeur de 30 millions de Dollars) et de tourteaux de soja (490 000 tonnes, d'une valeur de 223 millions de Dollars) étaient d'origine américaine. Les importations marocaines d'huile de soja en 2011 s'élèvent à 495.000 tonnes, dont 253.000 tonnes provenaient des États-Unis

Enfin, selon Youssef Alaoui, président d'honneur de la Fédération interprofessionnelle du secteur agricoles (FISA), le maïs incriminé dans l'expérience du professeur Gilles-Eric Séralini, à savoir le maïs OGM NK 603, n'est jamais entré au Maroc. « Il n'y a pas de maïs Monsanto au Maroc » indique-t-il, ajoutant que les contrôles du côté marocain sont extrêmement sévères.